

Le ministre de la Culture,

## Discours de Franck Riester, ministre de la Culture, prononcé à l'occasion de la présentation des projets de la Mission Patrimoine 2020

Monsieur le président de la mission « Patrimoine en péril », cher Stéphane BERN,

Monsieur le président de la Fondation du Patrimoine, cher Guillaume POITRINAL,

Madame la Présidente-Directrice Générale de la Française des Jeux, chère Stéphane PALLEZ,

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

C'est un plaisir de vous retrouver – enfin ! Un plaisir, aussi, de voir ce Loto du patrimoine, voulu par le Président de la République, s'installer comme un repère ; une habitude ; un de ces rendez-vous récurrents qui, chaque année, sont un peu plus attendus que l'année précédente. C'est le signe de son succès.

C'est la preuve de la vigueur de la mobilisation ; au service de notre patrimoine. Cette mobilisation s'étend, elle s'amplifie. Nos concitoyens sont de plus en plus nombreux à se sentir concernés. Cette mobilisation, nous allons en avoir besoin.

Pour cette édition davantage encore que pour les deux premières. Car la crise sanitaire que nous venons de traverser n'a pas épargné le patrimoine.

Bien au contraire. Les professionnels de ce secteur, je le sais, ont souffert au cours des derniers mois. Pour certains, l'activité s'est brutalement interrompue. Pour d'autres, des conditions de travail inédites se sont imposées. Pour tous, la période a été difficile. Je veux leur dire toute ma reconnaissance, et tout mon engagement à leurs côtés pour que la reprise se déroule dans les meilleures conditions.

Certes, l'impact de la crise est moins visible sur nos monuments que sur nos commerces ou sur nos entreprises. Mais il n'est pas moins grand. Or le patrimoine touche à ce que nous avons de plus précieux. Le patrimoine, c'est ce que les siècles passés nous ont légué. C'est ce qui a su résister au temps, parce que c'était plus beau, plus solide, plus utile, que le reste.

Le patrimoine c'est ce qui nous arrache à l'immédiateté de l'instant, ce qui nous permet de nous inscrire dans la durée. Prenons garde à ne jamais rompre le fil. Ne pensons surtout

pas, à l'heure où une crise terrible s'abat sur nous, qu'il y aurait des choses plus urgentes, plus importantes. Que le patrimoine serait du côté de l'accessoire ou du superflu. C'est tout le contraire.

Ma conviction est que nous n'en avons jamais eu autant besoin : non seulement parce qu'il constitue un puissant outil de relance de notre économie, qu'il s'agisse de l'industrie touristique, ou du réseau de petites entreprises et d'artisans travaillant dans la restauration des monuments historiques. Mais encore et surtout parce que les repères qu'il nous offre nous sont indispensables. Pour nous projeter dans l'avenir, nous avons besoin de nous rappeler d'où nous venons. Sans mémoire, je crois qu'il n'y a pas d'espérance.

La crise nous commande donc d'investir non pas moins, mais plus, dans le patrimoine. Je veux vous le dire : l'Etat sera au rendez-vous. Dès le déclenchement de la crise, je me suis assuré que les professionnels du patrimoine soient pleinement éligibles à tous les dispositifs de soutien mis en place. Nous avons ainsi obtenu que les propriétaires de monuments historiques privés bénéficient notamment de la garantie d'emprunt.

J'ai également obtenu que les guides conférenciers, profession essentielle, particulièrement touchée, fassent partie des activités qui continueront de bénéficier jusqu'à la fin de cette année des dispositifs d'accompagnement mis en place pour les secteurs les plus touchés par les conséquences de la crise du Covid19. Dans le cadre du nouveau projet de loi de finance rectificative, seront votés : plus de 42 millions de crédits exceptionnels pour venir au secours des opérateurs patrimoniaux d'Etat les plus en difficulté ; l'élargissement du champ du label de la Fondation du Patrimoine pour les communes jusqu'à 20 000 habitants, ce qui représente une dépense fiscale supplémentaire pour l'Etat.

Au-delà de ces premières mesures, avec le Président de la République et le Premier ministre, nous travaillons sur des propositions ambitieuses pour le patrimoine. Nous aurons l'occasion d'en reparler. Mais l'Etat ne pourra rien seul. La conservation, la valorisation et l'accès du public au patrimoine relèvent d'une politique partenariale. Entre Etat et collectivité locales. Entre acteurs publics et privés. Entre l'administration et les entreprises.

Cette démarche partenariale, le Loto en est le meilleur exemple : Merci à toi, cher Stéphane, de porter ce projet à bras le corps, avec enthousiasme et obstination. Merci à la Fondation du Patrimoine, cher Guillaume POITRINAL, d'être cette année encore à nos côtés, pour assurer la pré-sélection des projets et la gestion du fonds « patrimoine en péril ». Merci à la Française des Jeux, chère Stéphane PALLEZ, de mettre votre formidable entreprise au service de cette cause d'intérêt général. Merci à tous les mécènes et partenaires de l'opération Et merci, bien sûr, aux fonctionnaires du ministère de la culture, ceux des services déconcentrés (DRAC), et ceux de la direction générale des patrimoines, qui interviennent à toutes les étapes de l'opération.

Ce loto est complémentaire de la politique du ministère de la Culture en faveur des monuments historiques.

Il permet de rappeler l'existence de bijoux architecturaux parfois oubliés, dont beaucoup ne font l'objet d'aucune protection au titre des monuments historiques.

Cette année, encore, 18 sites emblématiques, situés dans 18 régions de l'Hexagone et d'Outre-mer, ont été sélectionnés. Tous participent de la richesse de notre pays. Tous génèrent de l'attractivité pour nos territoires. Tous forgent notre identité. Il y a autre chose. Chacun de ces projets de restauration, représentent un territoire et des habitants qui l'ont choisi. Avec le loto du patrimoine, les choses ne viennent pas « d'en haut », mais « d'en bas », du terrain. Il y a une dernière caractéristique de ce loto, c'est, la grande variété de types de monuments sélectionnés. Ils relèvent du patrimoine culturel, mais aussi religieux, agricole, artisanal, industriel, ou militaire. Car le patrimoine, ce ne sont pas que des châteaux ; ce sont aussi des chapelles.

Ce ne sont pas que des forts ; ce sont aussi des phares. Ce ne sont pas que des théâtres romains ; ce sont aussi des moulins. Ce ne sont pas que des clochers ; ce sont aussi des pigeonniers. Ou des ponts suspendus. Ce ne sont pas que des monuments ; ce sont aussi des jardins. Notre patrimoine, c'est tout cela à la fois.

Il y a, si vous me permettez l'expression, un œcuménisme du Loto du patrimoine. Théophile GAUTIER, dans sa préface à *Mademoiselle de Maupin*, regrettait que certains « préfèrent les moulins aux églises, et le pain du corps à celui de l'âme. ». Le Loto du Patrimoine, lui, ne préfère pas les moulins aux églises.

Il ne préfère pas, non plus, les églises aux moulins. Il nous permet de sauver *les deux*. Et bien d'autres sites emblématiques, que vous allez découvrir dans quelques instants.

Pour réussir, le Loto du patrimoine a besoin de trois choses : de l'expertise, de l'argent, et de la passion. L'expertise, d'abord. C'est celle du ministère de la Culture et de ses agents qui, en administration centrale, dans les directions régionales des affaires culturelles, et dans les opérateurs du ministère, assurent la maîtrise d'ouvrage des travaux pour les monuments de l'Etat et le contrôle scientifique des interventions sur les monuments historiques. C'est, en particulier, celle des agents des conservations régionales des monuments historiques et des unités départementales de l'architecture et du patrimoine qui sillonnent nos territoires : pour sélectionner les projets du Loto, en lien avec toi cher Stéphane, et les équipes de la Fondation du Patrimoine, cher Guillaume ; pour aider, pour conseiller les propriétaires ; pour repérer les chefs d'œuvre de notre architecture qui auront, demain, besoin du soutien de l'Etat pour être restaurés.

L'expertise, c'est aussi celle des architectes en chef des monuments historiques, des architectes du patrimoine, des professionnels de la conservation-restauration, qui ont acquis par des formations de haut niveau le droit d'intervenir sur ces monuments sans les dénaturer. C'est celle des entreprises spécialisées dans la restauration du patrimoine : celle de leurs dirigeants et de leurs salariés, formés au métier si complexe de restaurer le patrimoine bâti, de respecter le geste de ceux qui nous ont précédé, de préserver la beauté des monuments dont nous sommes les héritiers.

Pour que le Loto soit cette année encore un succès, il a aussi besoin d'argent. Depuis le début de l'opération en 2017, le montant total des fonds mobilisés pour le Loto s'élève à 89M€. Et j'ai le plaisir de vous annoncer aujourd'hui que nous pérennisons la compensation des taxes du Loto du patrimoine. Nous les avons déjà compensées pour les deux éditions précédentes, puisqu'en plus des dotations ordinaires consacrées aux opérations portant sur des monuments historiques, le ministère de la Culture a apporté : 14 millions de crédits exceptionnels en 2018 ; et 14 millions en 2019. 28 millions qui correspondent au montant des taxes à percevoir par l'Etat sur les jeux Mission Patrimoine, et qui venaient s'ajouter aux aides habituelles du ministère.

Dorénavant, l'Etat garantit que, chaque début d'année, sera rendu disponible sur le budget patrimoine du ministère de la Culture un volume de crédits budgétaires équivalent au montant des taxes perçues l'année précédente. Cet engagement sera inscrit en amont du vote du budget 2021. Les montants correspondants seront bien fléchés sur les projets sélectionnés par le Loto du Patrimoine.

Je sais pouvoir compter sur ta vigilance, cher Stéphane, pour qu'il n'y ait pas d'erreur d'aiguillage dans la tuyauterie ! Cette compensation, nous l'avons obtenue les deux années précédentes.

Je te remercie de porter ce combat avec l'engagement, la ferveur et la passion que les Français te connaissent. La passion, justement : c'est la troisième chose dont a besoin le Loto pour réussir. La tienne, cher Stéphane. Mais aussi la passion des bénévoles de la Fondation du patrimoine qui, sur le terrain, travaillent la main dans la main avec les services des DRAC pour sélectionner les monuments. La passion des maires, et de tous les élus locaux qui choisissent le patrimoine pour embellir le quotidien de leurs concitoyens et pour

créer de l'activité. La passion des propriétaires privés qui se battent chaque jour pour maintenir, pour protéger, pour magnifier un patrimoine si difficile à gérer.

Mesdames et messieurs, Chers amis,

Cette passion que viens d'évoquer, l'été qui commence est une occasion unique de la faire partager au plus grand nombre ; de la léguer ; de la transmettre aux générations suivantes. Le ministère de la culture est pleinement engagé dans l'opération « Cet été je visite la France », lancée par le réseau de start-up « Patrimoine 2.0 ». Une initiative dans laquelle vous vous êtes mobilisés : cher Stéphane, ainsi que la Fondation du patrimoine, et bien sûr Atout France.

En complément et en articulation, nous avons ainsi développé une plateforme géolocalisée qui recense l'ensemble des lieux patrimoniaux rouverts (et plus largement culturels) labellisés par le ministère.

Elle est accessible sur le site [#culturecheznous](#) et sera disponible dans quelques jours sous forme d'application smartphone.

Cette application mettra plus particulièrement en valeur, dans chaque région, une dizaine de lieux à visiter. Je voudrais également souligner le rôle que va jouer le service national universel mis en place par Jean-Michel Blanquer et Gabriel Attal, qui propose à des jeunes de s'engager pour le patrimoine, grâce à des associations exceptionnelles, regroupées dans le réseau « Cotravaux ».

C'est formidable que des jeunes puissent consacrer du temps au service de la restauration du patrimoine. Transmettre l'envie de patrimoine. Nous devons le développer avec le tissu associatif, entrepreneurial, en lien avec les collectivités territoriales. J'ai déjà trop parlé. Comme vous, je suis impatient de connaître les 18 sites sélectionnés !

Il est temps laisser la parole à Stéphane Bern, puis à Guillaume Poitrinal et Stéphane Pallez. |

#### **Contact**

Ministère de la Culture  
Délégation à l'information et à la communication  
Service de presse :  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)  
@MinistereCC